



BULLE

La commune va chasser les voitures ventouses

Des contrôles plus serrés seront effectués ces prochains temps à Bulle dans les zones blanches avec disque de stationnement d'une durée de 2 à 3 heures selon les endroits. «Il a été remarqué que des voitures ventouses stationnaient toute la journée dans ces zones», précise Yves Sudan, conseiller communal bullois.

Dans un communiqué, la ville rappelle quelques principes de stationnement déjà en vigueur. La fin et le début des aires de stationnement nécessitant l'utilisation d'un disque sont indiqués par des panneaux. Les zones blanches avec disque sont contrôlées durant toute la jour-

née de 8h à 19h, contrairement au centre-ville payant qui ne l'est pas de 12h à 13h30.

De jour comme de nuit, les automobilistes doivent parquer leur véhicule dans une case blanche réservée à cet effet ou dans un parking existant. Les contrevenants seront passibles d'une amende d'ordre de 40 à 100 francs selon la durée du stationnement illicite, indique la ville qui rappelle que «les lignes urbaines (Mobul) et régionales de transport public offrent de nombreuses possibilités d'accès au centre-ville pour les habitants de l'agglomération et de la Gruyère». MT

Ces murs derrière lesquels se cachent des trésors historiques

PUBLICATION • La Société d'histoire de l'art en Suisse a présenté hier un nouvel ouvrage consacré au patrimoine bâti du district de la Broye-Vully.



Le château de Lucens est l'édifice le plus prestigieux du livre, selon une de ses auteures, Monique Fontannaz. DR

EN BREF

FRIBOURG

Le cours Emploi-Santé lauréat d'un prix éducatif

Le projet de cours spécifique Emploi-Santé, mis sur pied par l'Association Lire et Ecrire section Fribourg, est lauréat du prix 2015 de la Fondation pour le développement de l'éducation permanente (FDEP), doté de 10 000 francs. La FDEP récompense chaque année un projet de formation exemplaire visant à favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale et/ou professionnelle ou à améliorer la formation de base des adultes. Emploi-Santé favorise l'entrée en formation d'auxiliaire de santé de personnes en difficulté avec la langue écrite. Il permet à celles travaillant déjà dans un établissement de soins de pouvoir écrire des rapports de travail clairs ou suivre des formations continues. NR

> Remise du prix: 3 décembre, 17h, Centre le Phénix, Rue des Alpes 7, à Fribourg. Infos: www.lire-et-ecrire.ch

PAYERNE

Un pianiste et un cycliste parmi les Mérites broyards

Le pianiste de jazz Florian Favre, de Montagny-les-Monts, et le cycliste moudonnois Martin Schäppi sont les vainqueurs de la cinquième édition des Mérites culturels et sportifs broyards. Un chèque de 5000 francs a été remis à chacun des gagnants, hier soir sur la scène principale du Comptoir broyard à Payerne. La FSG Domdidier a en outre reçu le Mérite d'équipe pour son engagement et ses résultats. Le Mérite d'honneur a finalement été décerné au cycliste professionnel staviacois Danilo Wyss, indiquent les organisateurs dans un communiqué. CR

GRANDCOUR

La fromagerie récompensée

Jean-Daniel Jäggi, de la fromagerie de Grandcour, a été nommé l'un des cinq meilleurs producteurs suisses, dans le cadre du concours suisse des produits du terroir. Les prix ont été remis récemment à Bâle. Plus de 1000 produits de près de 200 producteurs ont été présentés dans le cadre de cette sixième édition du concours, indique un communiqué de l'Association suisse des AOP-IPG. CR

CHANTAL ROULEAU

Lucens est bien reconnaissable grâce au château qui surplombe le bourg. Témoin du rôle stratégique de la Broye comme axe de transit jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le bâtiment est un monument phare de l'architecture du XIII^e siècle. Il est une figure bien connue du patrimoine bâti de la région, qui est décortiqué dans le livre intitulé «Le district de la Broye-Vully», le 128^e ouvrage de la collection «Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse», publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) en partenariat avec le canton de Vaud et la Confédération.

Nombreux monuments

«Le château de Lucens, où nous nous trouvons ce soir, est l'édifice le plus prestigieux de notre livre», a souligné Monique Fontannaz, historienne des monuments, auteure de l'ouvrage avec Brigitte Pradervand, historienne de l'art. La publication a été vernie hier en fin de journée, en présence notamment du conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis et du président de la SHAS Benno Schubiger.

«La Broye est une région moins urbaine qu'ailleurs, mais qui se développe», a commenté Pascal Broulis. «Comprendre le passé permet de construire l'avenir.»

La publication, qui compte 488 pages et 510 images, contribue à faire connaître la structure, le développement et les particularités architecturales et stylistiques du district. Celui-ci compte 36 anciennes communes et deux régions aux caractères différents, le Jorat et la Broye moyenne. Tous les villages de la partie sud du district apparaissent dans l'ouvrage, depuis Corcelles-le-Jorat, jusqu'à Granges-près-Marnand et les Combremonts.

«La Broye est une région moins urbaine qu'ailleurs, mais qui se développe»

PASCAL BROULIS

Outre le château de Lucens, les auteures s'attardent notamment au château de Sepey à Vulliens, à la cure et l'église de Granges-près-Marnand, au collège de Sarzens ou encore au four communal de Bussy-sur-Moudon.

Au fil des pages, le lecteur s'immerse à l'intérieur de ces bâtisses dispersées sur le territoire de la Broye vaudoise, découvrant les trésors qu'elles renferment. De nombreux

détails sont en outre fournis sur l'extérieur des bâtiments.

Version numérique

Des recherches sur le terrain et dans les archives ont permis de repérer d'anciennes maisons de commune ou chapelles aujourd'hui disparues. «Après avoir découvert des ruines sur le terrain, nous avons étudié des archives, des plans cadastraux, qui ont révélé qu'il y avait bel et bien des bâtiments à ces endroits», a indiqué Brigitte Pradervand.

Dans l'ouvrage, les auteures analysent et documentent les sites, l'architecture, la sculpture, la peinture et l'artisanat de la région. Ces informations, en grande partie inédites, sont destinées à la fois

aux spécialistes et aux amateurs d'art. Outre la version papier, une édition électronique permet d'accéder à différentes fonctions interactives et à des bonus. Elle compte notamment des renvois vers SIKART, le dictionnaire sur l'art en Suisse et le DHS, le dictionnaire historique de la Suisse. I

> «Le district de la Broye-Vully» peut être commandé en librairie ou auprès de la SHAS. Prix: 110 francs.



LES FACES CACHÉES DU COMPTOIR BROYARD



ROSE-MARIE BUCHS, 65 ANS, ESTAVAYER «J'ai des bonbons pour consoler les enfants»

La 8^e édition du Comptoir broyard se tient jusqu'à dimanche. Chaque jour, «La Liberté» rencontre un acteur de cette manifestation.

Rose-Marie Buchs nous reçoit avec une extinction de voix. «Ça m'arrive à chaque comptoir, car je parle trop...», avertit-elle. La dynamique retraitée fait partie des huit personnes postées à l'accueil. Leur point commun? Leurs conjoints sont au comité d'organisation. «Notre job consiste entre autres à guider les visiteurs sur les stands», précise la Staviacoise. «Nous accueillons aussi les enfants perdus. Une année, un petit garçon cherchait ses parents. Il était inconsolable. Depuis, j'ai toujours des bonbons sur moi. Les enfants paniqués sont plus faciles à calmer avec des friandises», estime-t-elle. DEF/A. WICHT

| |
|--|
| 12 |
| NOVEMBRE |
| Ouverture: 17h |
| 17h |
| Apéritif des exposants |
| 17h30 |
| Partie officielle: Sierre-Anniviers |
| 19h30 |
| Animations diverses des sociétés de la région Sierre-Anniviers |
| Fermeture: Minuit |

EN BREF

BULLE

Un quadragénaire ivre roulait sur l'autoroute A12

Dans la nuit de mardi à hier, vers minuit et demi, une patrouille de police a remarqué qu'un véhicule circulait à faible allure sur l'autoroute A12. Il se trouvait alors à la hauteur de Châtel-Saint-Denis, avec les grands phares enclenchés en permanence. Les agents ont ensuite indiqué au conducteur de les suivre pour un contrôle, mais sans succès: celui-ci a continué son chemin en direction de la capitale cantonale, Fribourg. Une deuxième patrouille a été nécessaire pour faire sortir l'automobiliste de l'autoroute, à la hauteur de Bulle. Une collision avec un autre véhicule circulant sur l'autoroute a pu être évitée de justesse. Le conducteur, âgé de 46 ans, était sous l'influence de l'alcool au moment des faits. Son permis a été saisi. FB